

Lexique du rallye

ROAD-BOOK : ce document remis aux concurrents par l'organisateur décrit précisément le parcours qu'ils doivent absolument emprunter. Le roadbook est délivré aux concurrents uniquement 1 semaine avant le rallye.

RECONNAISSANCES : avant le rallye, les concurrents reconnaissent le tracé sur une voiture de tourisme et en respectant les limitations de vitesse. Ils prennent des notes très précises virage par virage des épreuves spéciales. Afin de réduire les reconnaissances et donc les nuisances pour les riverains, celles-ci sont limitées à quatre passages par épreuve spéciale à des dates et heures déterminées. Des contrôles sont mis en place par l'organisation pour vérifier le nombre de passage et le respect du code de la route. En cas de non respect, une pénalité ou une exclusion du rallye peut être appliquée.

ROLE DU COPILOTE : En course, le copilote doit lire les notes du pilote, dictées à l'avance lors des reconnaissances. En suivant le rythme de l'auto, le copilote indique constamment au pilote le sens du virage, la distance entre virages, la nature de la route et ses dangers. En même temps qu'il lit les notes, il peut les corriger suivant les indications du pilote (généralement il note la dégradation de la route due aux passages des 1ères voitures : boue, gravier, surface glissante ou éventuellement un angle de virage mal apprécié lors des reconnaissances). Enfin, il déclenche son chronomètre au départ et à l'arrivée pour vérifier le temps donné par les officiels et il peut donner également des temps partiels à son pilote en cours de spéciale pour lui indiquer s'ils sont en avance ou en retard par rapport aux passages précédents.

Au-delà de ce service basique, le rôle du copilote est de seconder efficacement son pilote en toutes circonstances. Il joue en fait le rôle d'une véritable secrétaire !

PARCOURS ROUTIER / SECTEUR DE LIAISON : le parcours routier permet aux concurrents de rejoindre les épreuves spéciales en empruntant les routes ouvertes à la circulation. Ils doivent donc rouler à vitesse modérée et se conformer strictement au code de la route. Un excès de vitesse ou une infraction peut entraîner l'exclusion du rallye. Les concurrents ont un temps imparti donné par l'organisation pour se rendre d'un point à un autre (CH à CH).

CARNET D'INFRACTION : Il s'agit d'un document officiel remis en début de rallye et récupéré par l'organisateur en fin de rallye destiné à recevoir toutes les notifications d'infractions au code de la route commises pendant la durée du rallye sur le parcours routier et relevées par l'organisation ou les forces de l'ordre.

ES : épreuve spéciale, suivie généralement de son numéro (ES3). C'est dans ce tronçon fermé à toute circulation que se joue le rallye. Les concurrents sont alors seuls face au chronomètre. Une ES peut être parcourue plusieurs fois.

PRINCIPE DE DÉPART : Comme en vélo lors d'un contre la montre, les voitures partent de minute en minute. Le départ est donné par un officiel par décompte manuel et / ou système de compte à rebour et feux.

ORDRE DES DEPARTS : Dans un premier temps, il est donné par ordre croissant des numéros. L'organisateur attribue les numéros en regroupant les concurrents par classe (cylindrée) en faisant partir les voitures les plus puissantes et les pilotes les plus rapides en 1er, de façon à ce que les pilotes ne se rattrapent pas sur la spéciale. A la fin de la 1ère étape ou de la 1ère journée, un classement général (scratch) est établi et il servira d'ordre de départ de la 2ème étape ou 2ème journée (le 1er partant en 1er)

CP : contrôle de passage. Pour vérifier que le concurrent a bien pris le parcours routier obligatoire. L'absence d'un pointage peut entraîner l'exclusion du rallye.

CH : contrôle horaire. Les concurrents doivent se rendre à un lieu précis indiqué sur le road book et pointer dans la minute à leur heure idéale inscrite sur le carnet de bord qui leur est donné au départ de l'épreuve. Retard ou avance entraînent des pénalités en temps.

CARNET DE BORD : Il s'agit d'un document remis au concurrent par l'organisateur ou sont précisé les différents CH et temps imparti pour s'y rendre. Le co pilote fera pointer à un officiel son heure de passage. Ce document sert aussi comme support pour le pointage lors des CP. Enfin il sert aussi à inscrire le temps réalisé sur l'épreuve spéciale. La perte de ce document entraîne l'exclusion de l'équipage.

PARC D'ASSISTANCE : seul endroit autorisé où les mécaniciens peuvent travailler. Le public y est admis. Freins, pneus, suspensions peuvent être changés ou réglés. Mais le remplacement de certains organes est interdit : boîte de vitesses, pont, turbocompresseur...

PARC FERMÉ : C'est l'endroit où les voitures sont regroupées avant le départ et après l'arrivée. Aucune assistance n'est autorisée à l'intérieur ; le public y est interdit.

PARC DE REGROUPEMENT : Même principe que le parc fermé. Ce parc après 1 ou plusieurs ES permet de combler les "trous" formés par les concurrents ayant abandonnés durant le rallye. Le regroupement s'effectue en entrant le véhicule de course dans un parc fermé pendant un laps de temps déterminé par l'organisation. Lors de la reprise de l'épreuve, les concurrents sortent du parc de regroupement toutes les minutes afin de rétablir un flux continu de concurrents.

WRC : World Rally Championship. Ce nom désigne les voitures disputant le championnat du monde des rallyes. Ce sont des voitures à moteur 2 litres 4 roues motrices ne peuvent pas marquer de point en Coupe de France des Rallyes et donc est interdite en Finale (C4 WRC, 307 WRC, 206 WRC, Subaru WRC, Focus WRC, Xsara WRC, Corolla WRC).

COMMISSAIRES TECHNIQUES : outre les contrôles avant départ, ils vérifient en permanence la conformité des voitures et peuvent à tout moment, pendant la course, procéder à des contrôles portant surtout sur le poids, la sécurité, les hauteurs de caisse et les roues. Ils peuvent pénaliser, voire exclure un concurrent non conforme.

COMMISSAIRES DE ROUTE :

Ils ont pour rôle d'assurer toutes les opérations de sécurité (public ou concurrents) indispensables au bon déroulement de la course. Pour informer les concurrents en course, ils agitent des drapeaux

suivant un code (ralentir danger, surface glissante, laisser passer le concurrent de derrière...). Ils sont reliés à la direction de course (située au départ de l'ES et au PC Course) par l'intermédiaire de radios et peuvent demander l'interruption de la course, l'intervention des secours ou de la dépanneuse suivant les conditions. Les N° des voitures sont relevés à chaque point de commissaire ainsi on peut déterminer le secteur d'abandon d'une voiture. Généralement ils sont positionnés à chaque carrefour sur l'épreuve chronométrée ou dans des secteurs jugés délicats.

COMMISSAIRES SPORTIFS :

Ils sont chargés de veiller au respect du code sportif.

CONSOMMATION EN ESSENCE :

La consommation des voitures de rallye en épreuve spéciale peut aller de 30 à 60 litres au 100 !

CLASSE : cylindrée moteur d'une voiture.

GROUPE : catégorie de voiture qui permet plus ou moins de modifications.

SCRATCH : classement général tous groupes et classes confondus.

VOITURES 0 00 000 :

Ceux sont des voitures ouvertes avec un pilote et un copilote faisant partie de la sécurité. Ils sont chargés de vérifier les conditions de roulage (état de la route, emplacements des spectateurs, ...) avant de faire prendre le départ de la 1ère voiture de course. Départ voiture 000 : H-30min ; Départ voiture 00 : H-20min; Départ voiture 0 : H-10min.

Merci au site de l'écurie Berrichonne pour toutes ces précisions !

www.finaledesrallyes2008.com